



Homologué « DMP Compatible »
depuis le 1^{er} avril 2015



L'application **IngeDMP VEHIS** rend possible la **création de DMP en mobilité**, non seulement pour le porteur de carte Vitale mais **également pour ses ayants droit**.

Créez un DMP en moins d'une minute !



Utilisée en complément d'un logiciel métier avec un logiciel d'aide à la prescription (LAP) certifié par la HAS, la **solution VEHIS compatible DMP** répond à un des indicateurs du forfait structure.

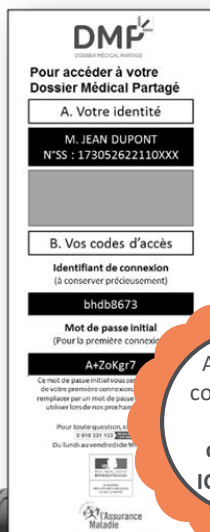
Souscrire le **Pack Plus de VEHIS** permet aux professionnels de santé de contribuer à la simplification du suivi du dossier médical des patients, **au cabinet ou en visite !**

Pourquoi créer un DMP ?

- ✓ Pour partager des données de santé utiles à la prise en charge médicale du patient.
- ✓ Pour éviter des examens ou des prescriptions inutiles.
- ✓ Pour favoriser la coordination, la qualité et la continuité des soins.

Création de DMP simple et rapide,

- ✓ indépendamment du LGO,
- ✓ prêt à l'emploi
- ✓ avec impression des identifiants de connexion



Application conforme aux nouvelles cartes CPS IGC Santé !

